

# Main dans la main



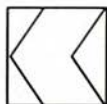
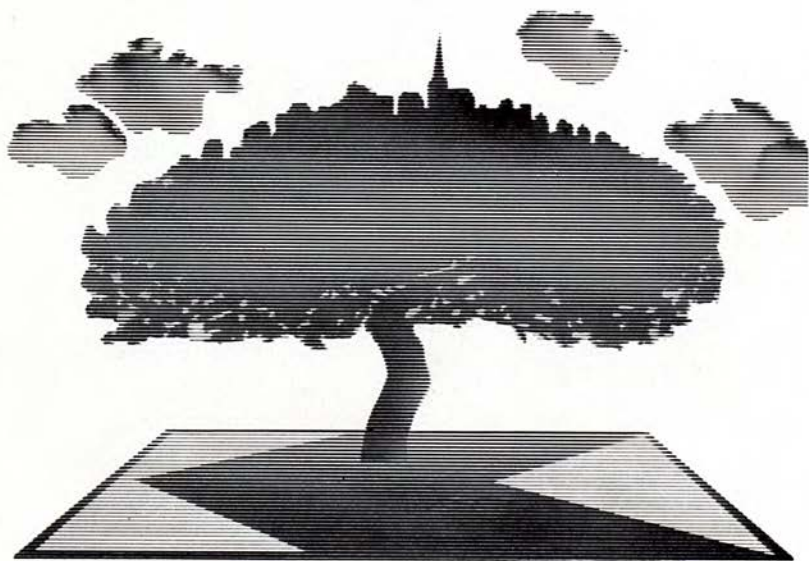
**BULLETIN**

**de l'Association valaisanne des parents de handicapés mentaux**

Secrétariat A.P.H.M.: 14, Avenue de la Tour, 1950 SION

Tél. (027) 22 07 87 - CCP 19-3753

NB 753



**BANQUE CANTONALE DU VALAIS**  
*Une force pour entreprendre*

## SOMMAIRE

- La vie spirituelle du handicapé
  - Joyeux Noël et Bonne Année 1987
  - Informatique et handicapés mentaux
  - Rencontres régionales de parents
  - Formation permanente
  - La page du juriste
  - Exposition - Vente
  - Nouvelles... nouvelles...
  - Bibliographie
  - Quelques dates en 1987
- 

## LA VIE SPIRITUELLE DU HANDICAPÉ

Comme déjà souligné dans le numéro précédent, le souci du comité est de profiter du 25<sup>e</sup> anniversaire de l'association pour faire le point sur le passé et prévoir l'avenir.

Dans cette perspective, je me permets de livrer une réflexion personnelle sur la vie que je ne sais s'il faut qualifier de spirituelle, religieuse ou tout simplement intérieure du handicapé. Pour commencer, arrêtons-nous aux définitions officielles de ces différents termes.

Spirituel = qui est de l'ordre de l'esprit, de l'âme

Religieux = qui appartient à la religion, mais aussi, qui porte au recueillement

Intérieur = qui se rapporte à l'esprit, à la vie morale, psychologique de l'être humain

Dès lors, je m'aperçois que dans tous ces domaines, le handicapé est au même niveau que chacun de nous, voire même supérieur. Que ce soit à travers l'expérience de mon fils ou les contacts fréquents avec d'autres enfants et

adolescents, j'ai été frappé par la confiance pleine et entière dans le prochain, la simplicité des rapports avec les autres. Le contact est noué sans préjugé alors que nous avons tant souvent l'habitude de nous faire une opinion avant même d'avoir écouté notre interlocuteur. J'ai relevé aussi cette capacité exceptionnelle de percevoir les sentiments intérieurs d'un parent ou d'un éducateur, d'y déceler une tristesse ou un souci et de trouver le geste ou la parole qui atténue cette peine. Et le regard dont l'intensité et la valeur croissent avec le handicap: j'en ai surpris plus d'un qui a pour moi la qualité d'une prière, de certaines liturgies. Oui vraiment, les handicapés sont des temples vivants de l'Esprit-Saint et nous ramènent souvent à Dieu qu'il est facile de contester ou d'oublier à cause des efforts quotidiens que demande leur état. Savons-nous les associer à la prière familiale en leur laissant l'initiative ou nous considérons-nous supérieurs aussi dans ce domaine? La tendance n'est-elle pas de se dire qu'ils ont assez de problèmes sans encore aborder l'aspect religieux qu'il ne nous est pas toujours facile de résoudre personnellement? Or, je suis convaincu qu'il y a là pour les parents, frères et sœurs, éducateurs et spécialistes de tous bords, une source d'enrichissement à mettre en valeur. N'oublions pas non plus tous les efforts demandés au personnel dont la qualité de vie intérieure progresse, qu'il soit athée ou religieux. Et notre association: le simple fait d'exister permet des échanges fructueux entre parents, les coups de mains et les conseils qui dépannent, une meilleure connaissance du prochain par le dialogue. Tous ces éléments sont des signes de la présence de Dieu sur la terre et nous devons en être conscients afin d'y puiser force et courage dans les difficultés.

A l'occasion de cet anniversaire, je pose donc des questions en espérant que 1987 puisse apporter au moins un début de réponse.

- Nos paroisses accordent-elles une place au handicapé, dans la liturgie ou par le biais des mouvements d'église?
- Est-il possible de prévoir une liturgie eucharistique plus intime, adaptée aux participants, tout en étant intégrée au reste de la communauté?
- Les Congrégations religieuses sont-elles prêtes à accueillir comme membre à part entière, un handicapé?
- Les Equipes Notre-Dame, des groupes de foyers comme les Franciscains ont-ils déjà songé à compter parmi leurs membres des familles comme les nôtres, sans paternalisme, avec l'idée d'en retirer un enrichissement mais aussi d'assurer une prise en charge temporaire, par exemple un week-end?

Si des expériences ont déjà été tentées, merci à ceux qui les ont vécues de les partager à travers ce bulletin. Je serais très heureux si cet article pouvait susciter des réactions écrites de la part des parents, des spécialistes et des ecclésiastiques. Encore plus si cela débouche sur une page régulière avec des opinions de tous bords.

Bernard Pattaroni



**Joyeux Noël  
et  
Bonne Année  
1987**

Noël revient, toujours le même et toujours nouveau. Fête de la tradition par excellence, c'est aussi et surtout, la fête de la vie et de l'Espérance toujours renouvelée, chaque année, chaque jour, à chaque instant. C'est la fête de l'Espérance incarnée en la personne d'un petit Enfant... Qu'y a-t-il au monde de plus vivant, porteur de plus d'espérance qu'un enfant? Noël, c'est la fête de l'Enfant-Dieu. L'enfant, c'est la vie, Dieu, c'est l'Espérance.

Au Vendredi-Saint, Dieu a pris sur Lui tous les péchés du monde. A Noël, Il incarne toute l'Espérance du monde.

Essayons de regarder Noël avec un regard neuf; un regard d'enfant, celui de nos enfants qui ne connaissent ni habitude, ni lassitude, toujours prêts à s'émerveiller, sincères et vrais. Approchons-nous de Noël avec eux. Pour eux et par eux, retrouvons la joie de notre enfance, devant les lumières et les chants de Noël.

Et puis, après Noël, voici une année qui s'achève, une autre qui pointe à l'horizon. Que sera-t-elle? Qu'apportera-t-elle à nos enfants? Que de questions nous viennent à l'esprit devant tant d'inconnues.

Mais l'Espérance est là, qui s'accompagne d'une soeur jumelle: «La Confiance». L'une ne va pas sans l'autre.

Confions donc au Seigneur, tous ceux qui nous sont chers et abordons avec sérénité cette étape nouvelle de notre vie.

Nos enfants nous donnent de bonnes leçons de confiance, eux qui ne doutent jamais de nous. Ne doutons donc jamais de Dieu et avançons joyeusement vers 1987.

Voilà les souhaits que nous formons les uns pour les autres dans l'amitié, la confiance et l'Espérance.

Cécile Theytaz-Hiroz

## **POURQUOI POURQUOI POURQUOI POURQUOI POURQUOI l'informatique dans une institution pour handicapés mentaux ?**

Cette question peut paraître insolite, si l'on pense à la Castalie, qui accueille des enfants et des adultes handicapés mentaux, souvent multihandicapés.

Mais l'institution dispose d'une équipe pluridisciplinaire: thérapeutes, éducateurs, personnel soignant, enseignants, médecins.

Nous souhaitons ensemble offrir à chaque pensionnaire une vie de qualité. Nous voulons permettre à chacun de développer au mieux ses capacités propres, d'accéder à l'autonomie possible, à la communication, à une interaction avec le monde environnant, d'avoir une vie sociale.

Est-ce possible avec des enfants sévèrement handicapés, voire multihandicapés comme les nôtres? Permettez-moi de me référer au livre intitulé «L'enfant déficient mental polyhandicapé, quelle réalité, quels projets», de Barat C. et al., paru aux Editions sociales françaises en 1985. Après avoir rappelé combien l'enfant bien portant a besoin de stimulations, sur le plan sensoriel, affectif et moteur pour développer ses potentialités dès son plus jeune âge, les auteurs décrivent ce qui se passe chez le jeune enfant atteint de lésions cérébrales. Je cite:

Toute lésion survenant à cette époque sur le jeune cerveau immature impliquera donc:

- d'une part un risque de désorganisation des processus de maturation cérébrale en cours, processus dont la finalité est de permettre l'expression des potentialités.
- d'autre part, une possibilité de compenser la lésion initiale par d'autres circuits non encore «spécialisés», la fonction lésée pouvant s'établir dans une zone cérébrale intacte; c'est la plasticité cérébrale.

Cependant, lorsque les lésions cérébrales sont étendues ou diffuses, ces mécanismes compensatoires sont limités, mais parfois surprenants. C'est à la possibilité de ces mécanismes compensatoires que nous voulons croire. C'est pour donner à l'enfant toutes ses chances qu'une équipe multidisciplinaire se mobilise, et met à disposition de l'enfant toutes sortes de moyens, dont l'ordinateur.

Nous connaissons tous ces enfants multihandicapés, totalement dépendants de l'adulte, mais dont le regard nous interpelle jour après jour. Nous sentons bien qu'ils saisissent quelque chose, mais quoi? Que comprennent-ils, que voient-ils, que désirent-ils, que veulent-ils exprimer? Combien de fois ne nous sommes-nous pas sentis démunis, limités nous-mêmes, n'ayant à offrir que les jeux éducatifs classiques que l'enfant ne peut pas saisir, manipuler, sentir. Dans leur vie quotidienne, c'est le plus souvent l'adulte qui agit, décide. Parents ou éducateurs savent, avec toute leur sensibilité, leur intuition, leur

savoir, développer une relation affective très riche, une communication non verbale très importante. La nurse qui vit depuis plusieurs années dans le même groupe, avec les mêmes pensionnaires, connaît leurs moindres gestes, leurs mimiques, leurs pleurs, leurs sourires. Elle sait décoder ce langage, comprendre les demandes.

Mais cela ne suffit pas. Nous aimerions offrir à l'enfant la possibilité d'agir lui-même, d'exprimer plus clairement ses désirs. Et c'est là que l'aventure commence.

Je reviens à l'équipe de la Castalie, puisqu'il faut bien que je vous raconte son histoire, celle de quelques jeunes et de leurs expériences avec l'informatique. Face aux interrogations à la demande pressentie de quelques jeunes, ils ont été quelques-uns à unir leurs forces, leur imagination, leur savoir, pour trouver des moyens nouveaux.

Un jour, ils ont entendu parler de la machine Carba. M. Jean-Claude GABUS, de la Fondation suisse des téléthèses, est venu faire une démonstration. Nous avons fait des essais. Nous avons reçu une de ces machines. Sous la conduite d'André BAECHLER, avec la collaboration des ergothérapeutes, de quelques enseignants, les premiers ordinateurs sont entrés dans l'institution. Alors la vie a changé pour quelques jeunes, dont Jacques, jeune garçon multihandicapé. Seul son coude droit bougeait encore un peu, ainsi qu'un pied. Handicapé à la suite d'un accident, ne comprenait-il vraiment plus rien? Son regard, ses réactions devant la télévision, nous indiquaient, au contraire, que le monde environnant ne lui était pas indifférent.

Chaque membre de l'équipe s'est mobilisé pour offrir à Jacques une qualité de vie meilleure. Jacques est retourné à l'école sur un chariot plat, il est sorti régulièrement. Et les premiers essais ont commencé, avec Carba d'abord, puis avec l'ordinateur. Nous l'avons vu désigner sur des tableaux d'images, les objets qu'il désirait. Grâce à une ventouse, installée tout près de son coude, il a pu agir lui-même, enclencher son cassetophone, tourner les pages d'un livre, écrire son nom sur l'ordinateur.

Quel chemin parcouru avec lui, quelles perspectives à entrevoir... Les possibilités de pouvoir enfin exprimer un désir après des années de maladie, la possibilité par ses propres moyens et surtout les relations privilégiées établies avec les personnes de son entourage, ont permis d'améliorer sa condition de vie. Chaque découverte, chaque progrès, était une joie partagée.



L'équipe a continué, mettant chaque réalisation au service d'autres enfants. Cet esprit de recherche est une richesse également pour l'équipe, pour l'institution, pour les jeunes.

#### AUJOURD'HUI OU EN SOMMES-NOUS?

Nous devons d'abord faire deux remarques:

1. Il est bien clair que l'ordinateur reste un moyen, dans l'éducation spécialisée, un moyen parmi d'autres pour atteindre des objectifs, élaborés pour chaque jeune. Il ne faut pas en faire un but en soi, c'est un support pour accéder à la communication, à la découverte du monde environnant.
2. L'ordinateur est un moyen privilégié, grâce au développement des téléthèses, car il permet à l'enfant d'agir lui-même, sans dépenser une énergie démesurée, sans être confronté à des échecs successifs. Malgré un handicap souvent lourd, ce dernier peut réussir quelque chose, concentrer son intérêt sur l'exercice qui lui est proposé, parce que le geste est possible sans effort trop grand.

#### DANS QUELS DOMAINES L'UTILISONS-NOUS?

1. L'éducation préscolaire
2. L'éducation scolaire avec l'accès au langage écrit
3. Les activités d'ordre professionnel
4. La communication





Dans les domaines de l'éducation préscolaire, scolaire et de la communication, nous avons pu nous rendre compte que l'informatique ne s'adresse plus aux seuls handicapés physiques, mais aussi aux autres pensionnaires de l'institution.

L'ordinateur est fascinant pour tout enfant, qui peut manipuler sa machine, recommencer une expérience autant de fois qu'il le faut pour arriver à un résultat. L'ordinateur a une patience... Il donne la possibilité à chacun de découvrir lui-même la solution de l'exercice entrepris. L'adulte est là pour guider, soutenir, proposer, mais c'est l'enfant qui apprend.

Au niveau préscolaire, l'enfant peut exprimer la relation de cause à effet: il appuie sur une commande adaptée, un train démarre, un vibromasseur s'enclanche. L'expérience positive va l'encourager à renouveler un mouvement volontaire, à pousser son expérience vers l'avant. Plus tard, l'ordinateur permet d'exercer les notions d'espace, de temps, par des jeux divers, les notions de gauche-droite, de haut et bas, etc.

Dans le domaine scolaire, plusieurs enfants ont appris les lettres avec plaisir. Choisir sur le clavier, appuyer sur une touche, déclenche une histoire. Peu à peu, l'enfant apprend l'alphabet. Par la suite, il compose les premiers mots. Quelques jeunes plus avancés gèrent les adresses pour l'institution, ce qui n'est pas si mal!

Enfin, dans le domaine de la communication, il faut parler d'Hector. Grâce à la Fondation suisse des téléthèses, deux jeunes ont obtenu un ordinateur avec la parole synthétique. Hector, c'est une étape extraordinaire, tant pour Claude, qui a vingt ans, que pour Antoine, qui avait à peine six ans lorsqu'il nous a quittés. Claude possède un vocabulaire qu'il peut exprimer grâce à Hector en utilisant un code chiffré. Il peut, par conséquent, se faire comprendre, plaisanter, dire sa joie ou son mécontentement.

Quant à Antoine, arrivé dans notre institution à l'âge de deux ans et demi, avec un diagnostic de débile profond, il nous a rapidement montré ses capacités réelles. A cinq ans et demi, sur Hector, il composait lui-même ses mots, ses phrases, donc il communiquait avec la parole. Antoine, handicapé physique, savait lire et écrire avant l'âge de six ans. Est-il vraiment débile profond? Aujourd'hui, il a pu rejoindre une institution dans laquelle il peut suivre une scolarité normale. Et s'il n'y avait qu'un Antoine, dans une institution, qui, grâce à un moyen technique adapté, nous révèle toute son intelligence, très grande, sa sensibilité, l'expérience informatique ne vaut-elle pas la peine?

Citons enfin les ateliers d'occupation, où grâce à l'informatique, des adultes handicapés physiques ont enfin accès à un travail intéressant. Nous avons une machine à tricoter, dont la commande est branchée sur ordinateur. De même, un atelier de menuiserie est équipé peu à peu avec des machines dont les commandes sont accessibles sans difficulté!

Tenant compte de ces quelques expériences, nous devons avancer, chercher plus loin, échanger avec d'autres, créer de nouveaux programmes. Notre équipement actuel a été réalisé en grande partie par l'équipe de la Castalie, avec l'appui de la Fondation suisse des téléthèses. Quelques programmes viennent du commerce. Mais l'équipe qui travaille avec les ordinateurs est consciente de ses limites. Tous sont enseignants ou thérapeutes. Tous souhaitent, dans un proche avenir, pouvoir compter sur la collaboration de spécialistes, programmeurs ou techniciens, qui pourraient les aider à aller de l'avant. Nous souhaitons que les idées des pédagogues, des thérapeutes, soient reprises par les spécialistes de l'informatique, pour en faire des moyens d'enseignement de qualité, au service des personnes handicapées.

Simone Reichenbach

## **Rencontres régionales des parents de Monthey et environs**

Souhaitées depuis très longtemps par certains membres, elles ont eu lieu à deux reprises les 7 octobre et 18 novembre 1986 avec une présence réjouissante puisque 15 familles y étaient chaque fois représentées.

Dans une première phase, nous avons fait connaissance ou rafraîchi la mémoire par les présentations d'usage, chacun apportant son lot de soucis et de joies au travers de l'expérience vécue à ce jour.

Il a été beaucoup question du 25<sup>e</sup> anniversaire, les idées ayant jailli pour les différentes activités à mettre sur pied (journée détente des parents, des familles, des handicapés; meilleure utilisation des medias, édition d'un calendrier, etc.). Une disponibilité évidente s'est manifestée pour l'organisation en temps utile. Bénéficiant de la présence de M<sup>me</sup> GRESS qui nous a parlé de la création d'une association et de la construction de bâtiments en Egypte, les participants ont admis le principe d'une opération de parrainage qui marquerait dignement cet anniversaire. Heureux de pouvoir ainsi s'exprimer, les parents pensent que le comité de l'association pourra ainsi mieux percevoir leurs problèmes et trouver des solutions satisfaisant chaque partie. Parmi les désirs formulés à plusieurs reprises, celui des handicapés adultes dont le logement et l'occupation nécessitent des solutions à court terme. Il faut toutefois prendre en considération les problèmes de financement par l'OFAS et de budgets à moyen terme du côté de l'Etat du Valais. Un avis pertinent a été émis pour que l'association se fasse mieux connaître à l'extérieur mais aussi et surtout en son sein. Beaucoup de parents sont inscrits mais ignorent tous les services qui peuvent être mis à disposition, ce qui est effectivement regrettable.

Pour décharger les membres du comité, la création d'une commission régionale de parents a été envisagée. L'expérience de ces rencontres ayant été positive, un rythme de 4 réunions par année a été fixé, la prochaine le 17 février 1987 à la grande salle de la Maison des Jeunes, en face de la cure à 20 heures.

B.P.

## Rencontre régionale des parents à Sierre

Elle s'est déroulée le 4 novembre 1986. Une vingtaine de personnes ont répondu à l'invitation faite par le comité. Il a été constaté un échange fructueux sur des problèmes divers, tels:

- l'enfant handicapé: ses difficultés, ses solutions, son avenir;
- l'association des parents;
- la préparation du 25<sup>e</sup> anniversaire de l'APHM;
- la nécessité de faire appel davantage aux jeunes parents afin qu'ils participent mieux à la «vie de l'APHM».

Selon le désir exprimé ce soir-là, d'autres réunions de ce type seront organisées prochainement.

Alors!... à bientôt! Et en étant plus nombreux!

L.T.

### **MOBILIER ET MACHINES DE BUREAU ATELIER DE REPARATION**

*office moderne*

#### **OFFICE MODERNE**

Rudaz - Elsig Cie  
Rue de Lausanne 8  
1950 SION

## Formation permanente

Expérimentée avec bonheur à l'étranger (Allemagne, Suède) et en Suisse (Genève, Zurich), répondant aux besoins exprimés par les parents, les professionnels, les handicapés, la formation permanente s'installe chez nous.



Mais... Pourquoi une telle formation? Une réponse déjà... Très tôt, les personnes mentalement handicapées bénéficient généralement, tout comme les autres enfants, de mesures favorables à leur développement. Arrivées à l'âge adulte, ces mêmes personnes ne jouissent plus des mêmes possibilités de formation que les «non-handicapés»; conséquences:

1. le niveau des connaissances atteint en fin de scolarité ne peut être maintenu.
2. l'épanouissement intellectuel que connaissent nombre de personnes handicapées mentales passé l'âge de 20 ans n'est guère mis à profit, faute de structures appropriées.

Afin de pallier ce manque, une commission d'étude s'est penchée sur ce problème. Après une longue réflexion, elle a mis sur pied un programme composé d'une dizaine de cours. Ce programme sera expérimenté pendant une année, ensuite il sera revu et adapté en fonction des évaluations et des vœux des intéressés.

Actuellement des cours fonctionnent déjà, plus de 80 personnes les fréquentent.

**Ardon** est devenu depuis octobre le Centre de l'équitation. En effet, 16 jeunes suivent avec ardeur et discipline les leçons données avec compétences par des moniteurs expérimentés. Combien de joies fusent durant ces deux heures de travail! Combien de moments lumineux jalonnent la semaine dans l'attente du mardi et du vendredi soir!

**Sierre** est quant à elle la mecque de la cuisine. Là une dizaine de jeunes s'initient à l'art culinaire sous la houlette d'expertes ménagères.

**Monthey** haut lieu musical où 8 artistes en herbe travaillent avec sérieux. Ce cours vient de débiter, étant un peu particulier, permettons-leur, en attendant, de faire les premiers pas.

En janvier 1987, d'autres cours verront le jour, au total une dizaine. (Autonomie et acquisitions de connaissances générales, poterie, etc.).

Ces cours se donnent de façon régulière. Il ne s'agit pas d'activités de loisir simplement mais de travail d'éducation. Handicapés, parents et partenaires apprécient le sérieux et la joie qui se dégagent de ces soirées formatives.

Lorsqu'il nous arrive de côtoyer ces «élèves», nous les sentons heureux. Pour nous parents, occuper avantagusement nos adultes... les empêcher de tourner

en rond... les aider à grandir... bref, pouvoir atteindre ces objectifs, ne sont pas les moindres de nos préoccupations. Nous n'avons plus toujours, face à nos enfants qui ont grandi, la patience, l'imagination et le savoir pour les accompagner dignement.

Chers parents, si en rapport avec la formation permanente, des questions se posaient, si vous avez des suggestions et des éléments de réponses, dites-le nous et, tous ensemble, partenaires, parents, adultes, nous marchons «Main dans la Main», portés par ce formidable idéal qu'est la formation continue.

Anne-Marie Zambaz

## **DROIT AUX ALLOCATIONS POUR IMPOTENTS**

Ce droit prend naissance selon l'article 35, 1<sup>er</sup> alinéa RAI, le premier jour du mois au cours duquel toutes les conditions du droit sont remplies. La loi ne prescrit, en ce qui concerne le droit à cette prestation de l'AI, une période d'attente ni pour les adultes à l'article 42, 1<sup>er</sup> alinéa LAI, ni pour les mineurs à l'article 20, 1<sup>er</sup> alinéa LAI.

Toutefois, comme l'assurance considère comme impotent, selon l'article 42, 2<sup>e</sup> alinéa LAI seulement l'assuré qui a besoin «de façon permanente», de l'aide d'autrui ou d'une surveillance personnelle, ou encore des services de tiers (article 36, 3<sup>e</sup> al. lettre d RAI), cette condition est remplie lorsque l'état de santé qui provoque l'impotence est en bonne partie stabilisé et est devenu, dans l'essentiel irréversible (1<sup>re</sup> variante de l'article 29, 1<sup>er</sup> alinéa LAI).

Dans le cas de la première variante, le droit à l'allocation pour impotent prendra naissance au moment où l'on peut prévoir que l'impotence ouvrant droit à la prestation sera permanente (RCC 1980 p. 61-62; 1983 p. 320).

Mise à part l'impotence permanente de la variante 1, la condition de la durée au sens de l'article 42, alinéa 2 LAI supposait, outre la période d'attente de 360 jours à juger rétrospectivement, que l'impotence déterminante, devait durer encore 360 jours au moins (N° 317 des directives concernant l'invalidité et l'impotence). Désormais, il suffit que l'impotence, par analogie avec la deuxième variante de l'article 29, 1<sup>er</sup> alinéa LAI, doive persister encore selon toute vraisemblance, et non pas qu'elle dure encore 360 jours (précision de la jurisprudence RCC 1986 p. 435-436).

## **CONTRIBUTIONS POUR MINEURS IMPOTENTS**

Le délai d'attente de 360 jours qui doit être, selon la pratique, observé dans le cas d'un mineur souffrant d'une impotence de longue durée, avant la naissance du droit à une contribution aux frais de soins, peut commencer à courir déjà avant l'âge de deux ans révolus; il commence lors de la survenance de l'impotence (articles 20, alinéa 1<sup>er</sup> et 42 LAI; article 36 RAI; RCC 1986 p. 503).

A.-F. Derivaz



Du 17 au 22 novembre, les homes et ateliers de la Fondation en faveur des handicapés mentaux ont organisé une semaine d'exposition-vente au Centre Migros LA VERRERIE à Monthey.

Expérience nouvelle dans la région, cette semaine a connu un succès bien mérité. La multiplicité des articles offerts (tapis sur mesures, tours de lits, nombreuses bougies de couleurs, de cire d'abeille joliment décorées, bougeoirs, lustrerie, jeux de patience, puzzles, berceaux, planches à découper, horloges, décorations de table, pochettes d'allumettes et... j'en oublie). L'originalité de ces produits, leur qualité et leur prix concurrentiels ont étonné bien des acheteurs. Une vidéo permettait aux plus intéressés de se documenter davantage sur le travail exécuté dans les différents ateliers. La Direction et les homes ateliers sont à féliciter pour leurs objectifs pleinement atteints: faire connaître et valoriser le travail de la personne handicapée et présenter sur le marché des articles compétitifs. Certains de ces derniers sont en vente permanente dans le commerce. Quant aux tapis, vous les trouverez à Sion aux ateliers de la Manufacture.

C'est avec plaisir et motivation que l'équipe d'aide à la vente se met à disposition pour une autre année.

Georgette Pattaroni

## Commission de la Formation des parents



Depuis juin 1986, un groupe de parents ayant acquis un Commodore 64 se retrouve à la Castalie pour y découvrir sous la direction experte de M. BAECHLER le mode d'emploi et les possibilités d'utilisation de l'ordinateur avec nos enfants handicapés.

A raison d'une fois par mois, cette équipe s'initie aux secrets du «Bip bip». Une des difficultés réside dans la sélection et l'inventaire des logiciels si nombreux sur le marché mais rarement adaptés aux problèmes de nos enfants. Nous sommes pleins d'espoir car M. BAECHLER met son expérience à notre service. Nous avons pu constater lors du congrès de «Technologies nouvelles et Education spécialisée» à Interlaken, que la Castalie est à l'avant-garde pour l'utilisation de l'ordinateur auprès des personnes handicapées. Les résultats déjà obtenus permettent de convaincre les sceptiques: ceux que l'on cataloguait parmi les plus atteints peuvent, grâce à l'ordinateur, **communiquer**.

Dans notre expérience personnelle, nous avons remarqué chez Olivier - 11 ans - un intérêt et un plaisir sans cesse grandissant pour ce compagnon attrayant et si patient...

Nous souhaitons étendre cette expérience-pilote et la rendre accessible aux personnes intéressées. Pour cela, le rêve serait de disposer d'un local avec quelques ordinateurs où les parents pourraient s'informer, se former, essayer l'ordinateur avec la personne handicapée et suivre des cours appropriés.

Il faut rêver...

SEME UNE PENSEE ET TU RECOLTERAS UNE ACTION (Takernay)

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez téléphoner au 025/81 15 64  
La suite à un prochain numéro...

Georgette Pattaroni

## **Le jeune, le juge et les psy** **Tribunaux pour mineurs et intervention psycho-sociale**

*Editions Fleurus - Collection Pédagogie psycho-sociale, 1986,  
306 pages, Fr. 150.-*

La justice est-elle trop sévère ou trop indulgente quand elle évalue la situation d'un jeune victime ou coupable de désordres psycho-sociaux? Que vient faire alors l'intervention désormais admise sinon requise de ceux que l'on appelle couramment les «psy»: psychologues, psychiatres, psychothérapeutes? Que peuvent-ils, que devraient-ils faire ou ne pas faire, dire ou ne pas dire, désirés et craints à la fois par l'enfant lui-même, son milieu, la société tout entière? A l'heure où le problème de la jeunesse en danger, voire délinquante, constitue, pour tous, un souci majeur, l'oeuvre d'une équipe belge, ici publiée, revêt un intérêt de premier plan.



**Services industriels  
de la ville de Sion**

Eau - Gaz - Electricité  
Télévision par câble

Qui dit Services Industriels  
dit: ENERGIES



## Quelques dates à retenir en 1987.

22 JANVIER

à Sierre, rencontre régionale de parents

27 JANVIER

à Martigny, rencontre régionale de parents

8 FEVRIER

à Martigny, loto de l'Association

12 FEVRIER

à Sion, rencontre régionale de parents

17 FEVRIER

à Monthey, rencontre régionale de parents

8 MARS

à Sion, loto de l'Association

15-17 MAI

à Delémont, assemblée de la FSAPHM

DU 20 AU 31 JUILLET

à Vercorin, colonie des enfants

DU 3 AU 14 AOUT

à Vercorin, colonie des adultes



## COMMENTAIRES DE NOS LECTEURS



Cette page vous est réservée... Profitez-en!

# Du soleil dans le yogourt Cristallina



Des fruits gorgés de soleil. Des fruits et encore des fruits! Tel est le signe distinctif de la qualité Cristallina. Vous le constaterez tout de suite en savourant l'une des exquises variétés Cristallina: banane, ananas, framboise, fraise, myrtille et tant d'autres. Nature et soleil y sont emballés. Vous vous rendrez compte que Cristallina est un yogourt tout spécial, d'une saveur incomparable, d'une qualité irréprochable. C'est bien pourquoi vous avez intérêt à exiger Cristallina, le fameux yogourt extra-fin.



**cristallina**

Cristallina — frais, naturel, extra-fin

En vente chez votre fournisseur de produits de l'Union laitière

P.P. ☆

1950 Sion 2 Nord



*Raphaëlle*